

Le 28 octobre 2022.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 10 novembre 2022 à 20h00** en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

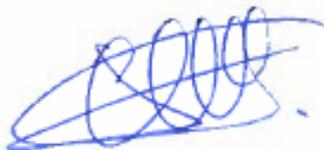
01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 20/10/2022 ;
02. Collecte et le traitement des déchets ménagers – coût vérité pour l'exercice 2023 ;
03. Finances communales – taxes et redevances pour l'exercice 2023 - Centimes additionnels au précompte immobilier ;
04. Finances communales – taxes et redevances pour l'exercice 2023 - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques ;
05. Finances communales – taxes et redevances pour l'exercice 2023 - Taxe sur la collecte et le traitement des déchets des immondices ;
06. Finances communales – taxes et redevances pour les exercices 2023 – 2025 ;
07. Budget CPAS 2022 – Modification budgétaire n° 2 – Approbation ;
08. Enseignement – Règlement de travail – Adaptation ;
09. Intercommunale - Approbation de l'ordre du jour de l'AG d'IMIO ;

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant – ratification de désignations ;
02. Personnel communal – nomination d'un(e) ouvrier(e) E2.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

